

**Compte rendu de séance**

**Séance du 20 Avril 2026**

L' an 2026 et le 20 Avril à 19 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la mairie sous la présidence de Madame Le Maire, Béatrice VERWAERDE.

**Présents** : Mme VERWAERDE Béatrice, Maire, Mmes : LEGOUT Elise, MOYNIER Emelyne, MM : GUERIN Jean-Marc, LEGENDRE Yann, POUTEAU Benoit, RAPICAULT Erick

**Excusée ayant donné procuration** : Mme MEUNIER Noémie à M. LEGENDRE Yann

**Absente**: VAUGOYEAU Eugénie

**Date de la convocation** : 13/04/2026

**Date d'affichage** : 13/04/2026

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour**

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Récapitulatif des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le conseil municipal

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

**Choix de l'organisme prêteur - achat caserne**

**Remise aux normes du paratonnerre de l'église communale**

**Travaux ralentissement rue de Touraine**

**Désignation des délégués au sein des différentes commissions communales et intercommunales**

\*\*\*\*\*

**Désignation d'un secrétaire de séance**

En vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a désigné **Yann LEGENDRE** pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le conseil municipal**

ABC Diag Diagnostic énergétique du logement communal 300.00 €

**Approbation du compte-rendu de la précédente séance**

Le compte-rendu ayant été communiqué à l'ensemble des membres le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

### **Choix de l'organisme prêteur - achat caserne**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de choisir un organisme prêteur pour l'acquisition de l'ancienne caserne des pompiers,

Considérant les propositions de financement reçues des établissements bancaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

**ACCEPTE** de contracter un emprunt auprès du Crédit Mutuel selon les caractéristiques suivantes :

- Montant : 39 000 €
- Durée : 10 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe 3.6 %
- Périodicité des échéances : trimestrielle
- Type d'amortissement : constant

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que tous les documents afférents à cette opération.

### **Remise aux normes du paratonnerre de l'église communale**

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'église communale est équipée d'un paratonnerre dont l'installation nécessite une remise aux normes afin de garantir la sécurité des personnes et des biens,

Considérant le devis présenté par l'entreprise Gougeon, en date du 25 mars 2026, pour un montant de 4 220 € HT, soit 5 064 € TTC,

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

**APPROUVE** la réalisation des travaux de remise aux normes du paratonnerre de l'église communale ;

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise Gougeon pour un montant de 4 220 € HT, soit 5 064 € TTC ;

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à cette opération.

### **Travaux ralentissement rue de Touraine**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'un projet de sécurisation de la rue de Touraine, en raison d'une circulation jugée excessive, est en cours.

Considérant les deux projets d'aménagement présentés visant à réduire la vitesse des véhicules :

Projet n°1 : Installation d'écluses au niveau du lieu-dit Les Hauts, puis du 1 et du 45 rue de Touraine, installation de chicane au 41 rue de Touraine

Projet n°2 : Installation d'un giratoire au carrefour RD73 et RD 766, installation d'une chicane comprenant places de stationnement au 25 rue de Touraine, installation d'une chicane 45 rue de Touraine

Considérant les devis présentés par :

Chavigny pour le projet n°1, d'un montant de 13 912.90 € HT, soit 16 695.48 € TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

**RETIENT** le projet n°1, comprenant l'ajout d'une place de parking entre chicanes ;

**APPROUVE** le devis de l'entreprise Chavigny pour un montant de 13 912.90 € HT, soit 16 695.48 € TTC ;

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

**Désignation des délégués au sein des différentes commissions communales et intercommunales**

Madame le Maire informe que les commissions communales et intercommunales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux, exceptée la commission communale des impôts directs, qui elle est composée du maire ou d'un adjoint, ainsi que 6 commissaires élus par le conseil municipal. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Madame le Maire propose de créer les commissions municipales suivantes :

- Finances et appels d'offres,
- Voirie et chemins,
- Entretien, bâtiments et patrimoine,
- École, enfance et jeunesse,
- Correspondant défense,
- Correspondant incendie et secours
- Révision listes électorales
- Culture, communication, festivité et Roue Tourangelle,
- Environnement,
- Gazette,
- Cimetière,
- Impôts Directs

Madame le Maire propose d'affecter les postes de la façon suivante:

**Commissions communales**

**Finances et appels d'offres:** GUÉRIN Jean-Marc, MEUNIER Noémie, POUTEAU Benoît

**Voirie et chemins:** LEGOUT Elise, MOYNIER Emelyne

**Entretien, bâtiments et patrimoine:** MOYNIER Emelyne, POUTEAU Benoît

**École, enfance et jeunesse:** LEGENDRE Yann, LEGOUT Elise, MEUNIER Noémie

**Correspondant défense:** VAUGOYEAU Eugénie

**Correspondant incendie et secours:** GUÉRIN Jean-Marc

**Révision listes électorales:** LEGENDRE Yann, VERWAERDE Béatrice

**Culture, communication, festivité et Roue Tourangelle:** MEUNIER Noémie, POUTEAU Benoît, RAPICAULT Erick, VAUGOYEAU Eugénie, VERWAERDE Béatrice

**Environnement:** LEGENDRE Yann, MEUNIER Noémie, RAPICAULT Erick

**Gazette:** LEGOUT Elise, VAUGOYEAU Eugénie

**Cimetière:** LEGENDRE Yann, MOYNIER Emelyne, VERWAERDE Béatrice

### **Impôts Directs**

Titulaires: BOUFFLET Michel, CLEMENT Thierry, CROZAS Marie-Christine, HUGUET Elodie, LEGENDRE Yann, LOSA Savine, POUTEAU Benoît, RAPICAULT Erick, RAPHY Philippe, RIANANT Béatrice, ROUSSINEAU Pierre, TORTAY Jean-Paul

Suppléants: AUGET André, BERTEAU Clément, CELOT Jennifer, CELOT Xavier, CHOISIS Daniel, GAUGAIN Mégane, HACAULT Cédric, LEBLEU Gérard, LEGOUT Elise, MEUSNIER Pascal, MOYNIER Emelyne, OBERLING Joël

### **Commissions intercommunales**

#### **Communauté de Communes**

**Urbanisme:** POUTEAU Benoît, VERWAERDE Béatrice

**Centre aquatique:** POUTEAU Benoît

**Enfance et jeunesse:** MEUNIER Noémie

**Environnement:** VERWAERDE Béatrice

**Tourisme, commerce et développement économique:** POUTEAU Benoît

**CLETC:** VERWAERDE Béatrice

**Violences faites aux femmes:**

#### **Syndicats**

**SIEIL:** GUÉRIN Jean-Marc (t), VERWAERDE Béatrice (s)

**SMAEP de la Gâtine:** VERWAERDE Béatrice (t), POUTEAU Benoît (s)

**SATESE:** VERWAERDE Béatrice (t), POUTEAU Benoît (s)

**SCOT:** MEUNIER Noémie, POUTEAU Benoît

**Pays Loire Touraine:** LEGENDRE Yann, VERWAERDE Béatrice

**Mission Locale:** POUTEAU Benoît, VERWAERDE Béatrice

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

**DÉSIGNE** les membres des différentes commissions, tels qu'inscrits ci-dessus.

### **- CASERNE DES POMPIERS**

Suite à la délibération autorisant Madame le Maire à signer le contrat de prêt avec le Crédit Mutuel pour l'achat de l'ancienne caserne des pompiers, il est nécessaire de s'intéresser au prix du marché de la location de local professionnel et d'entamer les recherches pour un locataire.

### **- LOGEMENT COMMUNAL**

Le logement communal est loué depuis le 9 avril 2026.

### **CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

Dépôt de la gerbe aux Monuments aux Morts à 11Heures, suivi du traditionnel vin d'honneur.

### **- STATIONNEMENT ET VITESSE RUE DE BELLEVUE**

Suite au dernier conseil, un devis a été demandé à « Signalétique Vendômoise » pour effectuer les travaux. Madame le Maire a signé un devis pour 864€ TTC avec cette entreprise. Les travaux devraient se faire première quinzaine de mai.

### **- ÉLECTIONS DES ADJOINTS**

L'élection des adjoints du 22 mars 2026 a été invalidée par la Préfecture. En effet, au lieu d'un vote uninominal au scrutin secret et majorité absolue, comme cela a été fait, ils auraient dû être élus au scrutin de liste à majorité absolue, liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Dans l'attente du résultat de la requête, les adjoints précédemment nommés gardent leur poste.

### **- DIVERS**

Mr Thierry MORCHOINE, mandataire d'assurance, s'est présenté en mairie pour proposer une réunion d'information sur la Mutuelle Santé, réunion commune avec deux villages du Loir et Cher. L'ensemble des conseillers n'est pas favorable à cette proposition.

Deux représentants, chef de projet d'énergies renouvelables sont passés en mairie soumettre un éventuel projet d'éoliennes sur la commune et désiraient rencontrer le conseil municipal pour lui expliquer les enjeux. Malgré le rappel qu'une délibération a été prise le 11 mai 2023 avec un avis défavorable à ce genre d'installation sur la commune et devant leur insistance, il a été proposé au conseil municipal de rencontrer ces deux personnes. Le conseil reste sur sa position et ne désire pas de rencontre.

De nombreux projets ont été cités au cours de ce conseil, projets pour les années à venir, à savoir :

- salle polyvalente : modernisation de la cuisine, panneaux photovoltaïques sur le toit, changement des menuiseries. Ces différents travaux sont à étudier en tenant compte des finances de la commune, d'éventuelles subventions à obtenir et de l'avis des ABF pour les deux derniers.

- jeux pour adolescents, suite à leur demande

- changement des horaires de nuisance, voir si une délibération a été prise dans les années précédentes, car ils ne sont pas en similitude avec l'arrêté préfectoral de 2013.

En mairie, le 23/04/2026

Le Secrétaire de séance  
**Yann LEGENDRE**

Madame le maire  
**Béatrice VERWAERDE**

Date du prochain conseil municipal: Lundi **22 juin 2026 à 19 heures.**